

<u>Intitulé :</u>	<b>C7.2_ INTRODUCTION AUX ASPECTS SOCIAUX DANS LE CADRE D'UNE CREATION D'ENTREPRISE (1 j)</b>
<u>Public visé :</u>	Porteur d'un projet de création.
<u>Pré-requis :</u>	<b>Avoir validé son business model et avoir un projet qui nécessite le recrutement de collaborateurs.</b>
<u>Objectifs pédagogiques:</u>	<ol style="list-style-type: none"><li>1) Les grands principes de la législation sociale (et les obligations qui incombent au dirigeant en matière d'emplois salariaux).</li><li>2) Identifier les interlocuteurs incontournables.</li><li>3) Estimer le coût d'un salarié (de l'embauche au licenciement...)</li><li>4) Les solutions alternatives à l'embauche.</li></ol>
<u>Compétences visées :</u>	<ol style="list-style-type: none"><li>1) Etablir un prévisionnel pertinent qui tiendra compte des coûts et délais liés à l'embauches de nouveaux collaborateurs.</li></ol>
<u>Déroulé de la formation :</u>	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Introduction à la logique de la législation sociale en France.</li><li>2. Les formalités à respecter en matière sociale aux différentes étapes de la vie d'un salarié en entreprise.</li><li>3. La responsabilité du dirigeant face à ses salariés.</li><li>4. Les composantes du coût d'un salarié.</li><li>5. Rappel sur la protection sociale des salariés (ANI).</li><li>6. Les solutions alternatives à l'embauche.</li></ol>
<u>Moyens pédagogiques Techniques et d'encadrement :</u>	Apports théoriques et mise en pratique par des exercices. Formation animée par un expert-comptable et/ou un avocat avec la participation possible d'un assureur
<u>Organisation :</u>	Présentiel. Apports théoriques au groupe par le consultant formateur.
<u>Effectif :</u>	à partir de 6
<u>Lieu :</u>	Agglomération nantaise, possibilité de réaliser la formation sur site.
<u>Durée :</u>	7 heures sur une journée ou 2 X ½ journée.